

## **HCSP, Avis du 24 mars 2020 relatif à la prise en charge du corps d'un patient cas probable ou confirmé Covid-19**

24/03/2020

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a publié un avis le 24 mars 2020, dans lequel il prend en compte des éléments nouveaux afin de proposer de nouvelles recommandations, notamment sur la prise en charge des personnes décédées selon le lieu :

- Dans la chambre hospitalière ;
- Dans la chambre mortuaire ;
- Dans une chambre en Ehpad ;
- A domicile ;
- Dans la chambre funéraire.